

# Concours MesInfos

## Règlement du concours

Date de clôture du concours : 31 mars 2014

*Règlement mis à jour au 21 janvier 2014*

### **MISE A JOUR DU REGLEMENT DU CONCOURS AU 21 JANVIER 2014**

Le règlement du concours MesInfos a été publié le 20 novembre 2013 sur le site [mesinfos.fing.org](http://mesinfos.fing.org). Il a été mis à jour le 21 janvier 2014.

Voici les 4 points sur lesquels portent les mises à jour :

1. La date de clôture du Concours MesInfos est prolongée jusqu'au 31 mars 2014. (p 8., paragraphe 5)
2. Les candidats à la catégorie "Prototype opérationnel" n'ont plus à faire valider leur prototype 15 jours avant la date de clôture du concours. Ils pourront faire tester leur prototype auprès des panelistes jusqu'à la fin de l'expérimentation (p. 6, paragraphe 3.2)
3. Les candidats à la catégorie "Prototype opérationnel" seront évalués dans la version qui est la leur en date de clôture du concours. Néanmoins, ils pourront apporter à leurs services des modifications mineures jusqu'à la date de réunion du jury. (p 8. Encadré du paragraphe 4.4)
4. Les candidats à la catégorie "concepts de service" ont toute latitude pour intégrer dans leur concept des sources de données personnelles en dehors de celles mises à disposition des partenaires dans le cadre de l'expérimentation.

## **Sommaire du document**

1- Contexte et objectifs du concours .....	3
2- Catégories et prix du concours.....	4
2.1 Les catégories .....	4
2.2 Les prix .....	5
3. Modalités de participation.....	6
3.1 Eligibilité des candidats.....	6
3.2 Critères d'éligibilité .....	6
4. Sélection des projets .....	7
4.1 Présélection .....	7
4.2 Rôle du jury .....	7
4.3 Composition et fonctionnement du jury .....	7
4.4 Critères d'évaluation des projets .....	8
5. Calendrier .....	8
6. Candidature .....	8
ANNEXE : la charte MesInfos.....	10

## **1- Contexte et objectifs du concours**

Le projet MesInfos a pour objet d'explorer ce qu'il se passerait si les organisations qui possèdent des données personnelles partageaient ces données avec les individus qu'elles concernent.

Dans ce but, et dans le cadre d'une expérimentation qui court entre septembre 2013 et mai 2014 :

1. Plusieurs grandes organisations détentrices de données personnelles mettent à disposition de leurs clients certaines des données dont elles disposent sur ces derniers : Axa, Crédit Coopératif, Google, Les Mousquetaires / Intermarché, La Poste / Banque Postale, Orange, Société Générale.
2. Un panel de 300 consommateurs volontaires est constitué. Les individus membres du panel disposeront d'une plate-forme personnelle de données dans laquelle seront rassemblées leurs données personnelles, obtenues des entreprises participantes, ainsi que les données et documents que les consommateurs auront choisi d'y ajouter.
3. A partir de ces données, des "réutilisateurs" prototyperont des applications et services susceptibles d'apporter une valeur ajoutée concrète aux consommateurs.

> La liste des données est consultable à cette adresse :

<http://mesinfos.fing.org/donnees/>

Elle sera actualisée tout au long de l'expérimentation.

Le concours MesInfos vise à stimuler cette dynamique de "ré-utilisation".

L'objectif est de faire émerger et de soutenir des concepts et prototypes opérationnels destinés aux individus, et utilisant les données mises à disposition par les partenaires de MesInfos.

## 2- Catégories et prix du concours

Les candidats ont le choix de s'inscrire dans 2 catégories : "Prototype opérationnel" ou "concept de service".

Un même acteur (personne physique ou morale) peut choisir de proposer plusieurs projets au concours, dans les deux catégories.

### 2.1 Les catégories

#### 2.1.1 La catégorie "Prototype opérationnel"

Un prototype est dit opérationnel à partir du moment où un utilisateur du panel MesInfos peut l'utiliser sans assistance extérieure.

Il faut a minima:

- que le service fonctionne dans l'environnement de développement MesInfos, et qu'il soit accessible aux panelistes
- que l'utilisateur puisse percevoir les bénéfices qu'il peut retirer du service pour lui-même
- qu'il respecte les principes de la Charte MesInfos

#### 2.1.2 La catégorie "Concept de service"

Un concept, à la différence du "prototype opérationnel", n'a pas à être développé et testé auprès des testeurs du panel. Il peut donc prendre la forme de son choix : audio, vidéo, maquette d'objet, format textuel illustré,...

Quelle que soit la forme choisie par le porteur de projet, le "service finalisé" devra intégrer a minima les éléments suivants :

1. le nom du service et une "Baseline",
2. les principales fonctionnalités du service (ce qu'il fait),
3. les bénéfices du service pour l'utilisateur (ce qu'il lui apporte),
4. les publics cibles (de manière détaillée, au besoin en utilisant une approche par les personae),
5. les données utilisées : données personnelles MesInfos, autres données (publiques, privées, personnelles hors MesInfos, collaboratives, ...),
6. la nouveauté et l'innovation (ce qui distingue le service des propositions qui existent déjà),
7. au moins un cas pratique d'usages du service (avec mise en situation),
8. des premières pistes de modèles économiques pour la fourniture du service.

## 2.2 Les prix

La dotation du concours est de 62 000 euros (soixante deux mille euros). Une partie mineure de cette dotation pourra prendre des formes non monétaires. La majeure partie de cette dotation est attribuée aux lauréats de la catégorie "Prototype opérationnel", selon des prix décidés par le jury.

Le jury se réserve le droit de modifier la répartition entre catégories mentionnées ci-dessous, ainsi que le nombre de lauréats.

### 2.2.1 Catégorie "Prototype opérationnel"

Les prix attribués par le jury récompensent les applications ou services opérationnels les plus innovants qui sont testés dans la plate-forme MesInfos auprès d'une partie des panelistes.

Jusqu'à six projets sont récompensés dans cette catégorie.

Un de ces six projets recevra le prix "Coup de coeur du jury", et se verra attribuer une dotation de 11 000 €.

Les 5 autres lauréats se partagent une dotation de 46 000 €.

### 2.2.2 Catégorie "Service scénarisé"

Cette catégorie récompense les scénarios de service, décrits et illustrés, qui "donnent à voir" le potentiel des données personnelles partagées.

Trois projets au moins sont récompensés et se partagent une dotation de 5 000 €.

### 2.2.3 Prix complémentaires

Des prix complémentaires pourront également être proposés par les partenaires pendant le déroulement du concours. Ils seront mentionnés sur le site [mesinfos.fing.org](http://mesinfos.fing.org)

### 3. Modalités de participation

La participation au concours MesInfos est gratuite et ouverte à toute personne physique ou morale - y compris aux acteurs qui ne sont pas basés sur le territoire français.

#### 3.1 Eligibilité des candidats

Les Candidats sont autorisés à participer à titre individuel ou en équipe. Pour une participation en équipe, les Candidats devront désigner un membre de l'équipe en charge des relations avec l'Organisateur.

Ne seront pas admis à participer au concours les organisateurs, les membres du comité technique, les membres du jury, les personnels directement impliqués dans l'organisation du concours.

Les candidats du concours d'applications MesInfos s'engagent à :

- Respecter la "charte MesInfos"
- Présenter le projet lors de la manifestation réunissant les lauréats du concours
- Faire leur affaire du respect des droits de propriété intellectuelle du projet
- Si besoin, répondre à un questionnaire d'enquête qui sera réalisé à la fin du concours, en vue de mieux apprécier les effets de ce dispositif
- Autoriser l'équipe MesInfos à utiliser les informations transmises lors de l'inscription pour toute action de communication et de promotion réalisée par le projet pour valoriser les projets

#### 3.2 Critères d'éligibilité

##### > Pour la catégorie "Prototypes fonctionnels"

Le prototype doit être rendu et opérationnel au plus tard à la date de clôture du concours selon les modalités de dépôt définies sur le site [mesinfos.fing.org](http://mesinfos.fing.org).

Il doit utiliser au moins un jeu de données mis à disposition dans le cadre de l'expérimentation.

##### > Pour la catégorie "Concept de service" :

En candidatant, le porteur doit fournir au moins un texte de présentation ainsi qu'un fichier (audio, vidéo, multimedia, illustré...) permettant d'apprécier l'objet du service et l'usage proposé.

Le concept doit utiliser au moins un jeu de données mis à disposition dans le cadre de l'expérimentation.

Néanmoins, les candidats ont toute latitude pour intégrer dans leur concept des sources de données personnelles en dehors de celles mises à disposition des partenaires dans le cadre de l'expérimentation.

### **> Pour les deux catégories :**

Le service peut intégrer d'autres données ouvertes, françaises ou européennes dans le respect de leur licence d'utilisation respectives.

Les concepteurs du service font leur affaire des autorisations nécessaires en matière de droit : propriété intellectuelle, droit à l'image,...

Toute application ne répondant pas à ces conditions fera l'objet d'un refus motivé, envoyé par courrier électronique.

## **4. Sélection des projets**

### **4.1 Présélection**

L'équipe organisatrice du concours valide les critères d'éligibilité nécessaires pour candidater.

Les projets pré-sélectionnés sont soumis à un vote du jury, qui désigne les lauréats.

### **4.2 Rôle du jury**

Le jury évalue et sélectionne les projets au regard des critères ci-dessous.

Le jury est indépendant et souverain. Ses recommandations sont sans recours. Elles reposent sur le décompte des voix des membres du jury.

Les membres du jury disposent tous d'une voix, sauf en cas d'égalité où le vote du président comptera pour voix double. Le jury établira une liste des projets par ordre de voix décroissant, signée par tous ses membres.

Tout membre du jury ayant un lien juridique ou d'affaires avec un candidat devra s'abstenir de participer à la délibération concernant le projet.

Les membres du jury et toutes les personnes ayant accès aux dossiers déposés dans le cadre du présent concours s'engagent à garder confidentielle toute information relative aux projets.

### **4.3 Composition et fonctionnement du jury**

Le jury est constitué de personnalités qualifiées (dirigeants d'entreprise, représentants de la CNIL, partenaires du projets, promoteurs du VRM...). Il comprend entre 5 et 12 membres.

Sa composition définitive sera rendue publique sur le site [mesinfos.fing.org](https://mesinfos.fing.org) au plus tard 15 jours avant la date de clôture des candidatures.

En cas d'empêchement durable d'un ou plusieurs membres du Jury, l'Organisateur procédera au remplacement du ou des membres absents.

#### 4.4 Critères d'évaluation des projets

Les projets seront évalués sur la base plusieurs critères, parmi lesquels :

- Originalité et caractère innovant du projet
- Valeur d'usage du service
- Fiabilité du service (pour les "prototypes opérationnels")
- Intuitivité de l'interface (pour les "prototypes opérationnels")
- Potentiel économique du service
- Qualité des livrables (pour les "concepts de services")

Le jury pourra compléter la liste des critères.

#### IMPORTANT

Les "Prototypes opérationnels" seront évalués dans la version qui sera la leur **en date de la clôture du concours**. Les participants peuvent donc prototyper rapidement leur application, et profiter du feedback des panelistes pour améliorer leur solution jusqu'à la date de clôture du concours. Les candidats pourront apporter à leur(s) service(s) des modifications mineures jusqu'à la date de réunion du jury, c'est à dire, sans développer de nouvelle fonctionnalité.

### 5. Calendrier

Le concours d'applications MesInfos est ouvert du 18 novembre 2013 (date à laquelle le présent document est rendu accessible au public) au lundi 31 mars 2014 à 23h00, date limite de dépôt des dossiers de candidature.

L'éligibilité du candidat sera confirmée par courrier électronique à l'adresse électronique renseignée par le candidat dans un délai maximum de 10 jours ouvrés.

L'annonce de l'ensemble des lauréats aura lieu dans un délai maximum de 3 mois après la clôture des candidatures.

Une remise des prix est organisée après délibération du jury, dans le cadre d'un événement public : elle se déroule en présence des partenaires, des membres du jury, des lauréats...

### 6. Candidature

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au lundi 31 mars 2014 à 23h00.

La candidature au concours MesInfos s'effectue en ligne, en remplissant un formulaire en ligne accessible sur le site [mesinfos.fing.org](http://mesinfos.fing.org).

Tout dossier illisible, incomplet, portant des indications d'identités ou d'adresses fausses sera considéré comme nul.



L'Organisateur ne sera pas tenu pour responsable suite à une mauvaise communication de l'email ou adresse électronique du lauréat, à un dysfonctionnement informatique ou tout autre motif émanant d'une erreur fonctionnelle indépendante de sa volonté.

Dans le cas d'une participation en équipe, c'est le Membre Référent lauréat qui recevra la (es) dotation(s).

### **Informatique et libertés**

Les informations personnelles recueillies dans le cadre du concours d'applications MesInfos sont traitées conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant.

### **Propriété intellectuelle**

En soumettant un Projet, le Candidat garantit qu'il est titulaire de tous les droits d'utilisation portant sur tout texte, image, photographie, marque, sigle, base line, et tout autre contenu graphique existant utilisé dans son projet ou que le titulaire des dits droits l'a autorisé à utiliser le contenu dans le cadre du présent concours, qu'il respecte l'ensemble des dispositions et obligations des contrats de licence des environnements de développement qu'il utilise le cas échéant, que toute personne dont l'image ou la voix est reproduite dans le service a consenti à cette reproduction, notamment, aux fins de distribution, de reproduction et de diffusion publique.

### **Modifications éventuelles**

Les participants reconnaissent qu'aucun droit moral n'est atteint dans le cas d'éventuelles modifications relatives au concours apportées sur le site : [mesinfos.fing.org](http://mesinfos.fing.org)

## **ANNEXE : la charte MesInfos**

Le projet MesInfos explore les conditions d'émergence, les opportunités et les risques du retour aux individus des données personnelles que les organisations détiennent sur eux.

Les entreprises, administrations, associations et laboratoires pionniers réunis autour de l'expérimentation MesInfos adhèrent aux principes suivants :

1- MesInfos vise à retourner aux individus la connaissance, le contrôle et l'usage des données qui les concernent. Toutes les activités et les connaissances liées au projet seront évaluées au regard de cet objectif.

2- Les plates-formes, applications et services testés dans le cadre de MesInfos s'adressent aux individus et visent à leur permettre de faire usage de leurs données à leurs propres fins. Les individus doivent choisir d'activer ou non une application ou un service sans faire l'objet d'une quelconque sollicitation qu'ils n'auraient pas préalablement programmée.

3- MesInfos, ainsi que les services et applications qui s'en réclament, respectent de manière stricte la lettre et l'esprit des directives européennes relatives à la protection des données personnelles ainsi que de la loi "Informatique et Libertés".

4- En particulier, les données restituées aux individus, ou celles qu'ils auraient eux-mêmes captées ou entrées dans le cadre de MesInfos, sont placées sous leur contrôle exclusif. Elles seront intégralement supprimées au terme de l'expérimentation. Pendant l'expérimentation, un service ou une application ne pourra en faire usage que sur leur consentement préalable, informé et explicite. Celui-ci précisera les données demandées, les finalités recherchées, et la durée de conservation. Ce consentement devra être renouvelé au minimum chaque semaine.

En outre, dans le cadre de l'expérimentation de MesInfos :

5- Les participants de l'expérimentation MesInfos partagent l'objectif de produire une connaissance commune et utile à tous à propos des conditions d'émergence, des opportunités et des risques du retour aux individus de leurs données personnelles. A ce titre, ils acceptent que l'expérimentation se déroule à ciel ouvert et que ses enseignements soient rendus publics, à l'exception des informations ayant un caractère personnel et des informations fournies par les participants dont ils auront préalablement indiqué le caractère confidentiel.

6- En particulier, les participants s'engagent à ne pas s'approprier, ni chercher à se faire accorder l'exclusivité, des idées, des concepts et des fonctionnalités proposées pendant l'expérimentation.